

Réf: Dossier N° : 53576

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « SYLLANN »**

Siège social : ABIDJAN - COCODY AKOUEDO, NON LOIN DU SUPER MARCHÉ, 01 BP 7897 ABIDJAN 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28 Août 2018, et enregistrés au CEPICI le 29 Août 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SYLLANN » .

Objet: Production de supports de communications visuels et supports physiques (brochures, flyers, plaquettes, charte graphique, affiche logo), Confection d'articles publicitaires et gadgets de fin d'année (tasse, clé USB, porte clé, tee shirt, porte document etc), Impression offset et numérique, La commercialisation de consommable informatique ,la commercialisation de matériel informatique,l'installation de camera de vidéosurveillance, Le câblage réseau, Evènementiel; Installation électrique ,Climatisation, divers.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - COCODY AKOUEDO, NON LOIN DU SUPER MARCHÉ, 01 BP 7897 ABIDJAN 01

GERANT: Monsieur MOULAUD THEOPHANE EDME.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-23463 du 29/08/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°20387 du 29/08/2018

Pour Avis

Le CEPICI

